



TARIFS PROFESSIONNELS BASE

PART ÉNERGIE			ACHEMINEMENT		TAXES			
		Prix énergie (€/kWh HTT)			CSPE (€/kWh HT)	TCCFE* (€/kWh HT)	TDCFE** (€/kWh HT)	CTA ⁽²⁾ (€/mois HT)
Puissance ⁽¹⁾ (kVA)	Abonnement (€/mois HT)	Toute période	Part fixe (€/mois HT)	Part variable (€/kWh HT)				21,93%
3	6,50	0,1200	4,81	0,0371	0,0010	0,0066	0,0033	1,055
6	7,00		6,94					1,522
9	7,50		9,07					1,989
12	8,00		11,20					2,456
15	8,00		13,33					2,923
18	8,50		15,46					3,390
24	9,50		19,72					4,325
30	10,50		23,98					5,259
36	11,50		28,24					6,193
Coef capa (kW/MWh)		0,350						

*TCCFE : Taxes Communale sur la Consommation Finale d'Électricité.

**TDCFE : Taxes Départementale Communale sur la Consommation Finale d'Électricité.

(1) pour savoir à quelle puissance souscrire, vous devez regarder sur votre ancienne facture d'électricité

(2) CTA (Contribution tarifaire à l'Acheminement) : 21,93% de la part fixe d'acheminement

• Prix des capacités 2022 : 28 429 €/MW

• Prix des capacités (€/MW) : Valeur issue du marché des garanties de capacités (moyenne des résultats des enchères de garanties de capacité de l'année n-1 pour l'année n, publiés par EPEX SPOT)

Prix de la capa c€/kWh = Prix des capa 2022 (€/MW) * coeff de capa /10 000

• Coefficient de capacité (kW/MWh) : Coefficient multiplicateur qui dépend du profil de consommation du site.

• Les TCCFE et TDCFE sont calculées sur base d'un tarif de référence (fixé par l'état), et d'un coefficient multiplicateur (voté chaque année par les conseils municipaux de chaque commune).

• Les valeurs des TCCFE et TDCFE affichées correspondent aux valeurs maximales de coefficients multiplicateurs (elles seront recalculées selon votre commune).

